

GRANDSON

Pro Natura recourt pour le Péroset

L'association a décidé de recourir « contre la décision du Tribunal cantonal d'autoriser la construction de diverses constructions industrielles sur une parcelle présentant une haute valeur paysagère et environnementale » a-t-elle annoncé hier dans un communiqué. Au lieu-dit « Le Péroset », un projet prévoit la construction de trois halles industrielles et de plusieurs dizaines de places de parc. Le Tribunal cantonal avait validé la levée d'opposition de la Muni. Ce sera désormais au TF de se prononcer. • **Réd.**